



**Prix de marché des matières premières (€/t)**  
*(Prix franco usine avril 2006, parité RENNES moyenne du mois).*

Blé	114
Orge	111
Mais	118
Triticale	110
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	82
Remoulage demi-blanc	96
Gluten Feed de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	137
Féverole	131
Tourteau de soja 48	191
Tourteau de colza	135
Tourteau de tournesol non décortiqué	114
Tourteau de tournesol argentin	116
Graine de colza	-
Graine de tournesol	-
Huile de soja	471
Huile de colza	646
Mélasses de canne	135
L-Lysine	1350
DL-Méthionine	2400
L-Thréonine	3000
L-Tryptophane	22800
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	315
3-Phytase	12500

*Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.*

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 26

*Service Alimentation : vos contacts à l'ITP*

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : ITP, La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie\* à Toulouse : ITP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby\*** : herve.marouby@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 84

## Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix de MARCHÉ	Prix d'intérêt	
		Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	114		
Orge	111	104	
Maïs	118	111	109
Triticale	110		
Manioc 67	-	93	107
Son de blé	82	82	
Remoulage 1/2 blanc	96		
Gluten Feed blé	-	91	90
Sol. Distillerie	-	72	70
Corn Gluten Feed	-	79	79
Pois	137	126	126
Féverole blanche	131		
T. Soja 48	191		
T. Colza	135		125
T. Tournesol argentin	116	99	110
T. Tournesol non déc.	114	99	110
Gr. Colza	-	200	134
Gr. Tournesol	-	125	73
Huile soja	471	275	142
Huile colza	646	275	142
Mélasses Canne	135	52	94
L-Lysine	1350		
DL-Méthionine	2400		
L-Thréonine	3000		
L-Tryptophane	22800	11762	12565
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	315	223	0
3-Phytase	12500		
Phosphate monocalcique	-	332	0

### Commentaires

La baisse des matières premières protéiques se poursuit ce mois-ci avec -9, 10 et 12 €/T respectivement pour les tourteaux de soja, colza et tournesol. Le prix de la thréonine de synthèse est une nouvelle fois diminué de 400 €/T. Cependant, le renchérissement du blé (+2 €/T) ne permet pas de réduire le prix des aliments dans la même proportion que le mois précédent : -1.4 et 0.8 €/T pour les aliments croissance et finition.

La composition reste stable pour l'aliment croissance : le tourteau de colza remplace le tourteau de tournesol. En aliment finition, l'orge fait son apparition alors que le remoulage est réduit de moitié et le tourteau de tournesol disparaît. Dans ce cas, le tourteau de colza reste éloigné de son prix d'intérêt (125 €/T pour un prix de marché de 135 €/T).

En aliment unique, le pois est exclu, le tourteau de colza réduit de moitié en raison de l'accroissement d'intérêt des acides aminés de synthèse.

## Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
<b>MATIERES PREMIERES</b>			
Blé	505	524	460
Triticale	100	100	100
Orge			102
Tourteau de soja 48	29	70	61
Pois de printemps			
Son de blé			80
Remoulage ½ blanc	120	120	63
Mélasse de canne			
Graine de colza			
Féverole	150	101	109
Tourteau de colza	71	58	
T. Tournesol argentin			
L-Lysine HCl	2.4	2.8	2.5
DL-Méthionine	0.4	0.4	0.48
L-Thréonine	0.8	0.9	0.85
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	13.36	14.82	13.15
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.04	0.08	0.02
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
<b>CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES</b>			
ED (kcal)	3126	3138	3100
EN (kcal)	2240	2241	2241
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.38
MAT (g)	162	165	150
Lysine (g)	9.2	9.7	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.7	4.6	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	125.4	128.6	124.1
Prix de 10MJ EN (€)	133.7	137.1	132.3

(\*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

### Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

<b>Biphase CORPEN</b>	<b>125.9 €/T</b>
<b>Biphase CORPEN-aliment UNIQUE</b>	<b>0.5 €/T</b>

## Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

## Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Février	7.44
Mars	8.37
Avril	9.30

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

*Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement grâce aux entreprises partenaires suivantes :*

**≡Biomim≡**

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

**SoftAcid®**

L'acide idéal en FAF  
✓ Non corrosif  
✓ Non volatil  
✓ Diminue la sédimentation

**Pour toute question, contactez  
Mr Calmont - Borregaard France  
Tél : 06.32.60.49.56**